



Asmo Kalpala
Président

Durant les 12 à 18 premiers mois de son existence, l'AMICE s'est surtout attachée à consolider l'Association et à se créer une identité claire. Maintenant que les structures sont en place et en action, l'AMICE va se concentrer sur le travail avec et au bénéfice de ses membres, dans leur intérêt direct ainsi que pour la prospérité future de notre secteur. «Optimiser Solvabilité II» est le titre ambitieux de l'un des projets clés de l'AMICE pour les prochaines années.

Optimisons Solvabilité II

Solvabilité II est un exercice extrêmement ambitieux, qui demande du temps. Le CEIOPS nous inonde de documents de consultation, formels et informels. La Commission élaborera ses mesures d'exécution (niveau 2) en 2010. Pour l'instant, l'heure est aux discussions avec le CEIOPS et le personnel de la Commission dans le but d'optimiser le cadre existant par l'élaboration de bonnes mesures d'exécution. Ensuite, le processus législatif prendra à nouveau une tournure plus politique, impliquant le Parlement européen et les États membres. Si, à ce stade, les textes proposés ne sont pas bons, la possibilité de les améliorer de manière substantielle par la suite sera faible, voire nulle.

L'AMICE répondra, dans la mesure du possible, aux consultations, avec un intérêt particulier pour les questions de proportionnalité et de calibrage. Plusieurs membres de l'AMICE sont en effet des petites ou moyennes sociétés d'assurance et le principe de proportionnalité est l'une des pierres angulaires du cadre Solvabilité II.

Mais l'exercice «Solvabilité II» ne concerne pas uniquement les législateurs et les contrôleurs. Nous sommes tous appelés à optimiser notre solvabilité, nos modèles, notre structure de risque, notre gouvernance et nos processus, afin de les adapter au nouveau régime prudentiel Solvabilité II. L'AMICE s'engage à vous assister dans vos efforts d'optimisation.

Pour une aide efficace et efficiente, nous avons besoin de vos réactions. Faites-nous part de vos préoccupations et de vos expériences avec le Secrétariat et la taskforce Solvabilité II. Le nouvel espace réservé aux membres sera bientôt ouvert sur le site web de l'AMICE et devrait faciliter grandement votre accès à des informations sur le travail en cours.

Asmo Kalpala

→ Dans ce numéro

- Editorial du Président Page 1
- Nouvelles des membres - Pologne Page 2
- Nouvelles des membres - France..... Page 2
- Définir notre mutualité Page 2
- Assemblée générale annuelle de l'AMICE..... Page 3
- La mutualité d'aujourd'hui: pérennité des valeurs Page 3
- Séminaire sur la réassurance - Athènes Page 3
- La taskforce RSE..... Page 3
- Accidents et maladie au travail Page 4
- Fonds de garantie d'assurance Page 4
- Séminaire gestion des sinistres auto, 24-25/09/2009..... Page 4
- Calendrier de l'AMICE..... Page 4

TUW SKOK, il fait bon y travailler

TUW SKOK, la mutuelle lard détenue par les coopératives de crédit de Pologne a été identifiée comme l'un des meilleurs lieux de travail en Pologne à l'issue de la première édition du sondage Great Place to Work. TUW SKOK fournit des produits et services d'assurance à 62 coopératives de crédit et 1,9 million de leurs membres.

L'assureur TUW SKOK s'est classé sixième dans ce sondage, qui couvrait plus de 10 000 entreprises du pays, et est ainsi devenu l'entreprise polonaise la mieux classée puisque les cinq premiers lauréats sont tous des opérateurs locaux d'organisations multinationales. Grzegorz Buczkowski, président de TUW SKOK et membre du Conseil d'administration de l'AMICE, s'est déclaré particulièrement heureux de cette reconnaissance: «Ce prix The Great Place to Work est exceptionnel en ce qu'il repose sur des avis anonymes de collaborateurs de l'entreprise et non d'auditeurs externes. Je suis sincèrement ravi de voir que nos collaborateurs nous ont attribué une note aussi élevée. Notre politique a toujours été d'investir dans les gens et de créer pour eux des possibilités en termes d'engagement personnel, d'efficacité et d'inventivité. Nous sommes tous conscients que seul un effort commun, soutenu par un environnement de travail efficace, ouvert et honnête, nous assurera le succès à long terme.»

Naissance d'un grand pôle français 100% mutualiste

Les groupes MACIF, MAIF et MATMUT, unissent leurs forces pour créer ensemble un grand pôle mutualiste sur le marché de l'assurance et des services financiers. Ce rapprochement, dont la constitution devrait être effective d'ici la fin de l'année 2009, prendra la forme d'une SGAM (Société de groupe d'assurance mutuelle) à laquelle chacun des partenaires sera affilié. Cette structure juridique permet de préserver l'identité de ses affiliés, leurs spécificités, leurs valeurs, leur autonomie et le mode de fonctionnement des trois groupes tout en instaurant entre eux une solidarité financière. Ce projet traduit la volonté partagée des trois structures de pérenniser le modèle mutualiste et de favoriser le rayonnement de l'économie sociale en se structurant pour accroître sa capacité d'innovation. Les Mutuelles engagées dans cette alliance se donnent ainsi les moyens d'apporter des réponses mutualistes innovantes aux attentes et aux préoccupations sociétales de ses concitoyens. Dans un environnement concurrentiel de plus en plus tendu et face à des exigences réglementaires croissantes, l'objectif de cette SGAM est de renforcer les positions respectives de chaque Mutuelle et de favoriser leur développement en s'appuyant sur la solidité de ce nouvel ensemble.



Roger Belot, Président Directeur Général, MAIF - Roger Iselli, Directeur Général, MACIF
Gérard Andreck, Président, MACIF - Daniel Havis, Président Directeur Général, MATMUT
Crédit photo : Mourad Chefai

→ Elections européennes

Pour tous les résultats des élections au Parlement européen, visitez http://www.elections2009-results.eu/fr/index_fr.html



Définir notre mutualité

Les membres de l'AMICE viennent de 17 pays européens et comptent aussi bien des grandes sociétés européennes que des petits assureurs professionnels ou régionaux. Certains ont des millions de sociétaires membres, d'autres seulement une petite dizaine d'entreprises comme clients. La diversité des membres est une force de l'AMICE en ce qu'elle amplifie le caractère représentatif de l'Association.

Mais tous territoires, tailles et domaines d'activités confondus, quelles sont les valeurs communes des mutuelles et coopératives ?

Lors de l'Assemblée générale de juin, des cadres de sociétés adhérentes à l'AMICE se sont réunis pour donner leur opinion sur ce que pourrait être la définition commune de la mutualité. Shaun Tarbuck (AMI, Royaume-Uni) a lancé la discussion en présentant les résultats d'une importante étude de marché réalisée dans ce secteur au Royaume-Uni et des efforts de promotion qui ont suivi. Selon lui, il y a une possibilité de croissance si les mutuelles améliorent leur profil, montrent clairement les avantages pour les assurés, véhiculent un message positif sur les valeurs traditionnelles et — dernier point mais non des moindres — se comparent favorablement aux assureurs de type capitalistique. Voici quelques-unes des valeurs communes relevées par les membres du panel:

Grzegorz Buczkowski (TUW SKOK, PL): «*Écouter et répondre: le feedback est le fondement de la mutualité.*»

Cor Ensing (Univé Drenthe-Overijssel, NL): «*La proximité avec le client est fondamentale, notamment par l'installation de points de contact dans les régions où vivent vos clients.*»

Steven Daniels (LV=, UK): «*Dans la décision d'achat du client, le prix est important; ce qui fait la différence, c'est la cordialité de notre relation avec lui.*»

Patrick Peugeot (La Mondiale, FR): «*Notre mode de gouvernance nous permet d'être toujours très proches de nos clients. C'est un élément qui nous distingue véritablement de nos concurrents non mutualistes.*»

Asmo Kalpala (Tapiola, FI): «*La qualité du produit et son prix attractif constituent certes un préalable; mais le message principal que nous communiquons à nos clients est qu'il n'y a pas d'intermédiaire entre eux et nous.*»

«*La proximité semble donc une valeur primordiale*», a conclu le Secrétaire général. «*La réactivité dans le processus de feedback, la proximité du service, l'empathie et la franchise dans les relations avec les clients, l'implication par une gouvernance démocratique et participative ainsi que la communication immédiate des résultats de l'entreprise aux sociétaires membres, constituent les atouts de notre mutualité*»

L'AMICE utilisera les résultats de cette discussion pour le développement de sa stratégie à moyen terme.

Assemblée générale annuelle de l'AMICE

L'Assemblée générale annuelle de l'AMICE, accueillie par la société membre de l'AMICE Secura, s'est déroulée le 3 juin dernier à l'auditorium de la KBC à Bruxelles. Presque la moitié des membres actifs étaient présents ou représentés et une quarantaine de personnes ont également participé au dîner organisé la veille au soir sur la scène du théâtre du Vaudeville, au centre de Bruxelles. Karel Van Hulle, représentant la Commission européenne, était présent au dîner et a donné un aperçu du déroulement des négociations ayant conduit à l'adoption de la directive-cadre Solvabilité II. Le Président de l'AMICE lui a fait part des inquiétudes de l'Association concernant le délai très court prévu pour la mise en œuvre de Solvabilité II.

D'autre part, l'Assemblée générale a approuvé les comptes 2008 et le budget 2010, en maintenant le montant des cotisations des membres au même niveau qu'en 2009. L'Assemblée générale a également approuvé une modification des statuts de l'AMICE afin de permettre aux observateurs d'assister, sans droits de vote, à l'Assemblée générale. Deux nouveaux membres du Conseil d'administration ont été élus: Gunnar Andersson, de la Folksam (Suède) et Wolfgang Weiler, de HUK-Coburg (Allemagne). Wolfgang Weiler a également été élu membre du comité des nominations, de même que Cor Ensing, d'Univè Drenthe-Overijssel (Pays-Bas).

Le Conseil d'administration a également renouvelé la composition du Comité exécutif pour se concentrer sur les groupes de travail, dont les nouveaux présidents ont été nommés au mois d'avril, pour un mandat d'un an, par le Conseil d'administration: Gunnar Andersson (Folksam, Suède) dirigera le groupe de travail Économie et Finance (Solvabilité II et Comptabilité); Grzegorz Buczkowski (TUW Skok, Pologne) sera à la tête du groupe de travail Communications; Luigi Lana (Reale Mutua, Italie) présidera le groupe de travail Affaires juridiques (Affaires juridiques et EMS); Mogens N. Skov (Kobstadaernes, Danemark) conservera la direction du groupe de travail Membre-à-Membre.

Cet automne, les membres seront invités à répondre à une enquête générale sur leurs attentes à l'égard de l'AMICE. Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'une révision stratégique menée par le Conseil d'administration.

Le rapport annuel de l'AMICE est disponible en versions anglaise et française sur le site web de l'association.

La mutualité d'aujourd'hui: pérennité des valeurs

Tel est l'intitulé du prochain congrès de l'AMICE, qui se tiendra à Gênes (Italie) du 24 au 26 mai 2010. Le groupe de travail Communications prépare déjà le programme de ce congrès, qui comportera des sessions sur la manière dont les assureurs mutuels et les coopératives d'assurance font ou ont fait face à la crise, sur la signification concrète du concept de durabilité dans le secteur financier et son application par les sociétés mutuelles, ainsi que sur la conciliation des impératifs de gestion des risques et de satisfaction des clients. Les sociétés qui accueilleront le congrès de l'AMICE — Gruppo ITAS, Società Reale Mutua di Assicurazioni et Unipol — sont également en train de préparer un agréable programme social en parallèle des sessions de travail.



Séminaire sur la réassurance - Athènes

Organisée les 23 et 24 avril dernier, la deuxième Réunion des managers de réassurance des mutuelles et coopératives européennes a attiré 35 participants de 13 pays. Le membre de l'AMICE, Syneteristiki, accueillait le séminaire, qui a été très positivement apprécié par tous les participants.

Lors de la première session, les participants ont examiné les mérites de la notation des réassureurs. Ils ont conclu que celle-ci était nécessaire mais ne devrait pas être le seul critère de sélection. La réglementation des agences de notation a été suggérée comme un moyen d'améliorer leur qualité. La deuxième session, consacrée à la modélisation des catastrophes, a été introduite par deux orateurs de Benfield qui ont expliqué comment ces modèles sont construits et utilisés. Les participants ont ensuite discuté de leur propre utilisation de ces modèles et suggéré des améliorations telles qu'une plus grande convergence entre les modèles, une meilleure transparence et des données plus complètes.

Solvabilité II fut le sujet de la troisième session: Xavier Chenut (Secura) a expliqué l'impact de la réassurance sur le capital cible, puis les participants ont discuté des répercussions de Solvabilité II sur l'achat de réassurance. Le dernier orateur, représentant Hannover Re a donné un aperçu intéressant de la problématique des pandémies, particulièrement d'actualité avec l'apparition de l'épidémie de grippe porcine.

La taskforce RSE a rencontré M. Giuseppe Cacciato, chef d'unité adjoint à la Commission européenne (DG Entreprises et Industrie).

La taskforce RSE avait invité M. Cacciato à participer à sa réunion afin d'obtenir les dernières informations de la Commission en matière de responsabilité sociale des entreprises. M. Cacciato a présenté un résumé des discussions du Forum plurilatéral européen sur la responsabilité sociale des entreprises (organisé le 10 février dernier), où il a notamment été question de l'impact du ralentissement économique sur la RSE — avec comme conclusion que la RSE est aujourd'hui plus importante que jamais. En effet, environ 70% des Européens font aujourd'hui moins confiance aux entreprises qu'en 2007. La RSE peut contribuer à restaurer cette indispensable confiance. La conclusion du Forum est que le développement durable est la voie à suivre et que les sociétés qui placent la RSE au rang des activités essentielles seront les premières à sortir de la récession.

L'éternel débat sur la nécessité de réglementer ou non la RSE a également repris et il semble que la préférence ira plutôt à une réglementation de certains points concrets, spécifiques aux sociétés européennes qui opèrent à l'échelle mondiale. La transparence et les obligations de reporting feront également l'objet d'une attention particulière. M. Cacciato a par ailleurs fait référence à la législation danoise relative à la présentation des états financiers, qui offre un outil utile et souple quelle que soit la dimension de la société. La taskforce RSE envisage d'examiner cette question lors de sa prochaine réunion du 14 octobre 2009, avec des exemples provenant du Danemark et du Royaume-Uni.

Anu Pylkkänen, Tapiola, Finlande, présidente de la taskforce RSE de l'AMICE

«Accidents et maladie au travail: amélioration des résultats pour les risques liés à l'emploi»



Le séminaire organisé les 11 et 12 mai 2009 par la taskforce Accidents du travail (groupe de travail Membre-à-Membre) a été un véritable succès. Accueilli par les membres de l'AMICE Mutua dos Pescadores et Sagres, le séminaire s'est déroulé à Lisbonne et a attiré plus de 30 participants provenant de huit pays européens.

La première journée a commencé par un aperçu général des régimes d'indemnisation des travailleurs en Europe, suivi d'une description des régimes portugais, néerlandais et belge. La journée s'est terminée par un exposé sur le thème particulièrement d'actualité de la maîtrise de l'explosion des coûts médicaux dans les hôpitaux européens.

Les exposés académiques du premier jour ont servi de base, le lendemain, à l'analyse d'études de cas sur des questions aussi diverses que l'estimation du coût des maladies et dommages corporels, la réduction de l'absentéisme, l'amélioration de la rééducation des patients gravement blessés et la lutte contre la fraude.

Ces deux journées de séminaire ont montré les multiples défis attendus dans cette branche d'activité: les assureurs vont devoir améliorer leurs compétences techniques, mener des actions de lobbying auprès des autorités, organiser la prévention et gérer les risques. Tous les participants ont reconnu que de tels séminaires et échanges d'informations entre membres étaient essentiels pour relever les défis qui s'annoncent.

Fonds de garantie d'assurance

La Commission publiera à l'automne un livre blanc sur les fonds de garantie d'assurance et pourrait proposer l'obligation d'entraide transfrontalière des régimes nationaux. Cela pourrait nécessiter une harmonisation européenne considérable des régimes de garantie d'assurance. L'AMICE restera vigilante et critique, mais recommande à ses membres de participer activement aux discussions menées au niveau national.

Séminaire sur la gestion des sinistres automobiles, 24 et 25 septembre 2009

Les inscriptions sont ouvertes pour le prochain séminaire Membre-à-Membre de l'AMICE, accueilli par Inter Mutuelles Assistance, à Niort (France) – Voir lien sur la page d'accueil du site web de l'AMICE.

Le premier jour, le programme débutera par une présentation du contexte européen — avec divers exposés sur les directives européennes relatives à l'assurance automobile, le règlement «Rome II» et la situation en matière d'indemnisation des dommages corporels — puis s'intéressera à quelques innovations dans le secteur de l'assurance automobile. Le deuxième jour sera consacré aux solutions pratiques pour réduire les demandes d'indemnisation par la prévention, la lutte contre la fraude et la rééducation, ainsi qu'à la présentation d'études de cas pertinentes provenant de Finlande, de Hongrie, d'Italie, de Suisse et du Royaume-Uni.

Inscrivez-vous suffisamment tôt pour avoir une place!



→ Calendrier de l'AMICE

- 26 juin Bruxelles Taskforce Solvabilité II
- 2 juillet Bruxelles Taskforce IFRS
- 29 juillet Bruxelles Taskforce Solvabilité II
- 21 août Bruxelles Taskforce Solvabilité II
- 2 septembre Bruxelles Taskforce Solvabilité II
- 16 septembre Bruxelles Taskforce Affaires juridiques
- 16 septembre Bruxelles Taskforce Société Mutuelle Européenne (SME)
- 24-25 septembre Niort AMICE séminaire « Réduire les sinistres pour améliorer les résultats »
- 8-9 octobre Gênes Groupe de travail Communications
- 14 octobre Bruxelles Taskforce RSE
- 20 octobre Bruxelles Comité Exécutif
- 13 novembre Paris Groupe de travail Membre à Membre
- 23 novembre Bruxelles Réception AMICE
- 24 novembre Bruxelles Conseil